



# Points Communs

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Réalmontais

DOSSIERS > OMPCA : un plan d'action validé !

N°14 OCTOBRE 2011



www.realmont.fr

## Un territoire dynamique avec une agriculture active et diversifiée

### ditorial



À l'heure où l'on observe une remise en cause des grands équilibres à l'échelle internationale et où les repaires deviennent toujours plus difficiles, l'échelon local reprend plus que jamais tout son sens. L'intercommunalité y joue un rôle d'équilibre majeur, même si elle ne peut tout résoudre à son échelle, elle est un moyen privilégié d'aménager le territoire.

Depuis sa création, à partir des atouts et contraintes identifiés, la CCR n'a eu de cesse d'organiser ses politiques afin de développer les services de proximité et d'irriguer le territoire, dans un souci d'équilibre et de solidarité :

- la mise à niveau et l'entretien régulier de 192 kilomètres de voirie intercommunale garanti une desserte de proximité de qualité ;
- en matière de petite enfance, la couverture du territoire a été complétée par la création de 3 nouveaux équipements, la crèche de Lombers, les microcrèches de Saint-Lieux-Lafenasse et de Fauch. L'animation de proximité est rendue possible grâce aux missions au plus près des habitants du réseau d'assistantes maternelles ;
- la création d'un réseau de plus de 100 kilomètres de chemins de randonnée permet autant aux touristes qu'aux réalmontais de parcourir et de redécouvrir en toute saison notre territoire ;
- les projets structurants de centre de ressources et de médiathèque réunis dans la Maison du Réalmontais ne sont pas une fin en soi mais ont vocation à rayonner et à être relayés au plus près de la population grâce aux points d'appuis communaux (relais de services publics, points relais médiathèque, animations de la Cyber-base, etc.) ;
- sur le plan économique, la modernisation du pôle artisanal et commercial, l'appui apporté aux porteurs de projets (atelier de découpe et de transformation, pôle de santé etc...), l'accompagnement des très petites entreprises, traduisent notre souci de privilégier l'économie de proximité.

En faisant le choix de l'intercommunalité en 2001, les 14 communes de la CCR ont souhaité travailler différemment et se rassembler sur un territoire à échelle humaine afin d'en garantir durablement la cohésion sociale. La CCR conduit dans ce domaine une politique volontariste. Dix ans plus tard, les premiers jalons de cette volonté de solidarité se concrétisent.

Jean-Luc CANTALOUBE



- **CCR Actualités...** 1/3
  - Brèves
  - Les services de la CCR déménagent
- **SAVOIR-FAIRE d'entreprise** 2
  - L'invention d'Alain Bivas
- **CCR Pratique...** 2
  - Le SPANC
  - Lexique
- **CARTE D'IDENTITÉ...** 3
  - Ouverture de la microcrèche de Fauch en janvier 2012
- **DOSSIERS** 4/5
  - OMPCA : un plan d'action validé !
  - Un territoire dynamique...
- **AGENDA 21** 6
  - Toujours plus éco-responsable !
- **IDENTITÉS & Savoirs faire** 7
  - L'entreprise de scierie Soleol
- **FENÊTRE Sur...** 7
  - Prévention risques professionnels
- **AGENDA** 8
  - Octobre 2011 – Mars 2012

## CCR Actualités...

### 3<sup>e</sup> édition de l'Intervillages

Saint-Antonin-de-Lacalm, heureux gagnant 2010, a accueilli le 2 juillet 2011, la 3<sup>e</sup> édition de l'Intervillages. 80 jeunes de 11 à 18 ans, issus de 9 communes et répartis en 13 équipes se sont jovialement affrontés. Ce sont les Réalmontais, qui grâce à l'équipe « Selasao » ont terminé en tête du classement et recevront ainsi l'intervillages 2012 le samedi 7 juillet 2012. Prêt à défendre les couleurs de votre clocher ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie pour y participer !



## Les services de la CCR déménagent



**Pendant la durée du chantier de la Maison du Réalmontais, les services de la CCR seront regroupés place Henri Dunant.**

L'importance et la durée des travaux relatifs à l'aménagement de la future Maison du Réalmontais n'ont pas permis de maintenir les services de la CCR sur le site des anciennes écoles, boulevard Carnot. La CCR s'est vu proposer par la Mairie de Réalmont une solution permettant le relogement en proximité du secrétariat administratif de la CCR et de la Cyber-base intercommunale.

Depuis l'été, le secrétariat de la CCR est réinstallé dans les locaux de l'ancien centre de secours de Réalmont, rue Foulquier.

À compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, ce relogement sera complété par la mise en service d'éléments modulaires situés place Henri Dunant (à proximité du local jeunesse de la ville de Réalmont), destinés à accueillir :

- la Cyber-base intercommunale,
- des locaux administratifs (bureau et salle de réunion).

*La nouvelle localisation du secrétariat de la CCR et de la Cyber-base intercommunale dans l'attente de leur relogement dans la future Maison du Réalmontais.*

Une communication et une signalétique spécifique sont prévues afin de mieux informer les usagers de ces changements.

Rappel des coordonnées du Secrétariat CCR : 05 63 79 21 27.



# L'invention du Lamillarien Alain Bivas

## Médaille d'or au concours Lépine

Le Lamillarien Alain Bivas, globetrotteur qui a parcouru le monde dont la Californie et le Costa Rica, n'en est pas à son premier prototype de cuiseur solaire. C'est cependant la première fois qu'il franchit le pas en présentant son invention au concours Lépine 2011. Parmi les 750 participants français et étrangers, il a reçu une médaille d'or pour son cuiseur solaire pliable et portatif.



Cette technique permettant de chauffer des aliments ou de l'eau en utilisant la

concentration des rayonnements lumineux du soleil a vu le jour dès 1767. Alors, qu'à de plus l'invention de Monsieur Bivas ? Son cuiseur parabolique ergonomique bénéficie des dernières avancées de manière à limiter les interventions des utilisateurs. Ainsi plus besoin de réorienter l'appareil tous les quarts d'heure pour suivre la courbe du soleil !

L'appareil, très stable, peut être monté et démonté en seulement une minute pour être rangé dans une petite mallette facile à transporter et à stocker.

La sécurité est renforcée face au vent grâce à un système (bras d'orientation aimanté) qui fait glisser la parabole en cas de rafale. Le foyer étant au fond de la parabole, les éblouissements sont limités et il n'y a plus aucun risque d'incendie.

Alain Bivas, sensible aux idées écologiques (à 12 ans, il participait à une manifestation contre le nucléaire) tient à mettre en avant le fait que son cuiseur solaire se veut être un moyen efficace et ludique de réaliser des économies (le soleil étant une énergie gratuite pour 4 milliards d'années) et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

### 3 formats seront disponibles :

- « **mini** » qui permettra aux enfants de découvrir de manière pédagogique et ludique la cuisson solaire en faisant cuire un muffin, un chocolat, un œuf, etc ;
- « **moyen** » pour 2 à 3 personnes qui permettra de cuisiner un petit poulet en 1h30 environ ;
- « **grand** » pour 4 à 6 personnes.

La puissance est fonction du diamètre de la parabole (égal à 1,1m pour le grand format).

Ces cuiseurs peuvent être utilisés même en plein hiver, seule la luminosité importe. A présent, cet inventeur souhaite commercialiser son produit. Pour cela il cherche un collaborateur et des partenaires locaux, financiers et techniques (tels des sous-traitants ou des ateliers sociaux).

A la question : « *qu'est ce qui vous tient le plus à cœur ?* », Alain Bivas nous répond : « *J'espère un jour pouvoir en faire profiter les pays en développement qui en ont le plus besoin.* »

Alain Bivas a pu bénéficier du soutien de son entourage. Il tient à remercier en particulier son fils Léo, Monsieur Yves Thuriès, meilleur ouvrier de France – Cuisinier à



Cordes sur Ciel – ainsi que la Maison Bras à Laguiole qui (pour ces 2 derniers) lui ont déjà proposé de tester son invention.

### Ce que l'on a failli oublier...

Monsieur Bivas et son entourage nous affirment que les plats ainsi cuits sont délicieux... Il ne tient qu'à vous d'y goûter !



**Contact :** Alain Bivas, Les Mordorées, 81120 Lamillarié / alainleo.bivas@dbmail.com

☎ 05 63 79 12 99

Pour voir une vidéo, renseigner « Alain Bivas » sur [www.youtube.fr](http://www.youtube.fr)

## CCR Pratique...

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

#### Rappel

Conformément aux prescriptions de la Loi sur l'eau et à ses préoccupations de développement durable, la Communauté de Communes du Réalmontais a créé son Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SPANC, en 2006 (voir Points Communs n° 4 d'octobre 2006). C'est la société VEOLIA de Puygouzon qui a été désignée comme déléguataire afin d'assurer le service de diagnostic des installations d'assainissement autonomes du territoire Réalmontais.

#### Bilan des diagnostics

Après 5 ans de fonctionnement du service, le constat est le suivant :

- sur 1 685 installations existantes, 1 373 ont été diagnostiquées,
- seuls 200 dispositifs sont conformes,
- plus de la moitié des systèmes (760) sont non conformes et plus ou moins polluantes.

Pour les installations qui n'ont pas pu être diagnostiquées (refus, report de rendez-vous, absences...), la CCR va inciter les propriétaires à contacter VEOLIA pour une prise de rendez-vous afin que les visites initiales soient rapidement terminées.

Depuis début 2011, VEOLIA a débuté les deuxièmes visites (environ 200). Contrairement à la première campagne, les rendez-vous sont regroupés par commune afin de satisfaire à la demande de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

#### Réhabilitation

Afin d'aider les particuliers à réhabiliter leurs installations, la CCR lance des opérations de réhabilitation groupées pour pouvoir bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Celles-ci ne sont attribuées qu'à des dossiers inclus dans des opérations groupées portées par une collectivité, dont le dysfonctionnement a été constaté (non conforme à forte pollution) et avec rejet sur domaine public ou fonds riverain. Deux campagnes ont déjà été lancées, une première en 2007 (38 dossiers pour 125 000 € d'aide) et la deuxième en 2010 qui concerne 19 dossiers représentant une aide financière de près de 65 000 €. Une troisième opération va prochainement être lancée. Ainsi, la CCR va contacter tous les propriétaires d'installations qui entrent dans le

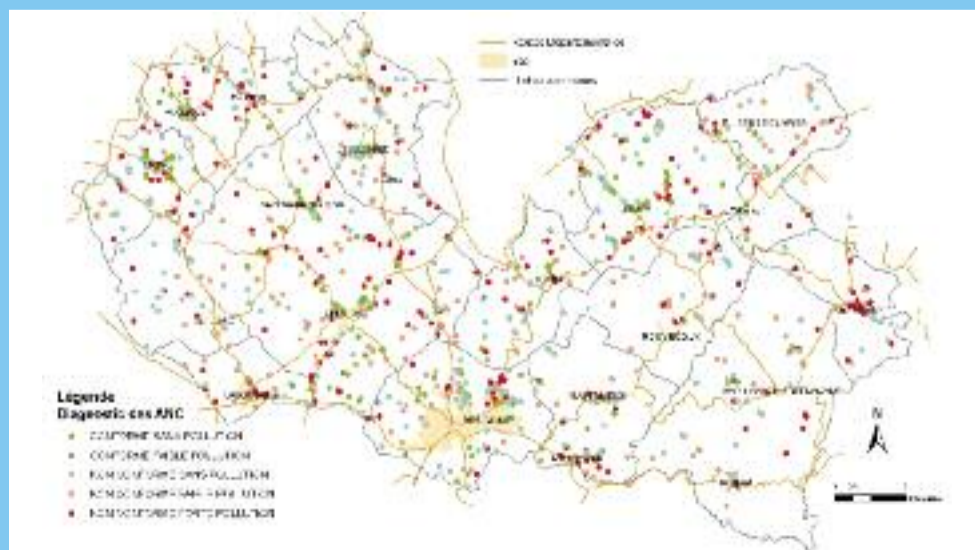
cadre des aides défini ci-dessus pour les inciter à déposer un dossier et bénéficier d'un apport financier qui représente 50 % du montant des travaux plafonné à 7 000 € TTC.

Nous vous rappelons que l'article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique stipule que le propriétaire d'une installation non conforme dispose de 4 ans, après le diagnostic, pour faire les travaux nécessaires à sa réhabilitation.

## Lexique

- **ACEPP** : l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels est un mouvement national de parents et de professionnels, acteurs et citoyens, porteurs d'initiatives parentales.
- **BBC** : un Bâtiment Basse Consommation (BBC) est un bâtiment dont la consommation conventionnelle en énergie primaire pour le chauffage, le refroidissement, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires techniques (pompes...) est inférieur de 50% à la consommation réglementaire (50 kWh par m<sup>2</sup> et par an).
- **CAF** : La Caisse d'Allocation Familiale est un organisme de droit privé à compétence territoriale chargé de verser aux particuliers des aides financières à caractère familial ou social, dans des conditions déterminées par la loi, dites prestations légales. Chaque CAF assure en outre, à l'échelle locale, une action sociale essentiellement collective par une assistance technique et des subventions à des acteurs locaux de la vie sociale.
- **DDT** : la Direction Départementale des Territoires est un service déconcentré de l'État créé au 1<sup>er</sup> janvier 2010, prenant la forme d'une direction départementale interministérielle, placée sous l'autorité du Préfet de département.
- **FISAC** : le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est un programme économique financé par l'État. Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises.
- **MSA** : la Mutualité Sociale Agricole est l'organisme de protection sociale obligatoire des salariés et exploitants du

- secteur agricole. Elle concerne les secteurs agricoles classiques (agriculture, paysage, sylviculture, etc.), connexes (organisation professionnelle agricole) et les industries agro-alimentaires.
- **OMPCA** : Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanat : l'objectif est de dynamiser l'économie locale en favorisant le développement et la modernisation des petites entreprises indépendantes commerciales, artisanales et de services, de soutenir une offre de services et de commerces de proximité et de consolider le tissu économique local. Ce dispositif, qui s'échelonne sur 6 ans, bénéficie d'un soutien financier important de l'État, de la Région et du Département et d'un accompagnement technique des chambres consulaires (Commerce et Industrie, Métiers).
- **ORAC** : l'Organisation Réalmontaise des Artisans et Commerçants regroupe une majorité des commerçants et artisans du territoire.
- **PAC** : la Politique Agricole Commune est une politique mise en place à l'échelle de l'Union Européenne, fondée principalement sur des mesures de contrôle des prix et de subventionnement, visant à moderniser et développer l'agriculture.
- **PCET** : un Plan Climat-Energie Territorial est en France un document stratégique, organisationnel et de planification prévu et défini par la loi Grenelle II de 2010. Il vise à aider les collectivités territoriales publiques à organiser la gestion des ressources énergétiques de manière plus rationnelle, plus économe et plus respectueusement de l'environnement.
- **SAU** : la Surface Agricole Utile est un instrument statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole.





## Ouverture de la microcrèche de Fauch en janvier 2012

### L'action « Petite Enfance » en milieu rural : un axe prioritaire de la CCR

L'action « Petite Enfance » constitue un axe prioritaire de la Communauté de Communes du Réalmontais et se traduit par la volonté d'améliorer qualitativement et quantitativement l'accueil des enfants en bas âges sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Aussi, la CCR a entrepris en 2009 un projet de création d'une seconde microcrèche (la première étant située à Saint-Lieux-Lafénasse) dont l'ouverture se fera en janvier 2012.

En soutenant ce projet, il s'agit d'augmenter et de diversifier l'offre de garde en milieu

rural car la microcrèche constitue un nouveau système médian (entre la garde individuelle par une assistante maternelle ou une garde à domicile et la crèche collective) et complémentaire de l'existant conciliant apprentissage de la socialisation et cadre familial de proximité.

C'est l'association « **Ma 2<sup>e</sup> Maison** » (créée le 1<sup>er</sup> Décembre 2006) qui est chargée de la gestion de cet accueil.

5 partenaires financiers s'associent, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse renouvelé le 16 décembre 2010, afin que ce projet voit le jour :

- la **MSA\*** Tarn-Aveyron-Lot,
- la **CAF\*** du Tarn,
- la Région Midi-Pyrénées,
- le Conseil Général du Tarn,
- la Communauté de Communes du Réalmontais.

Au-delà de l'impact économique et social du projet et des services apportés en milieu rural, la microcrèche de Fauch se veut être une construction exemplaire. En effet, dans la continuité de sa démarche Agenda 21 local, la Communauté de Communes du Réalmontais a entrepris la



construction d'un bâtiment intégrant les exigences du développement durable.



Le jeudi 29 septembre dernier, l'équipe a été présentée aux habitants et à l'ensemble des acteurs intervenants dans ce projet tels la MSA Tarn-Aveyron-Lot, représentée par son directeur adjoint, Michaël Siloret, les élus de la CCR et les membres de l'association **Ma 2<sup>e</sup> Maison**.



### Les différents projets de l'association Ma 2<sup>e</sup> Maison

Le projet social de cette association (déjà gestionnaire d'une structure petite enfance à Saint-Lieux-Lafénasse) porte en priorité sur l'intégration de la structure d'accueil dans son environnement local. **L'association souhaite avoir une implication dans la vie sociale locale, et associer les familles à sa démarche.**

Son projet éducatif, porte sur l'accueil individualisé, le respect de chaque enfant en tant qu'individu à part entière, le respect du rythme de chacun. C'est pourquoi elle a choisi de gérer une microcrèche dont l'effectif de 10 enfants permet cet accueil individualisé de qualité.

« *L'association se positionne dans une démarche de coéducation en étant à l'écoute des savoirs et savoirs faire des parents. Ainsi, elle les associe à la mise en place du projet éducatif lors d'une réunion annuelle et adhère au Collectif Enfants Parents Professionnels (ACEPP\*) et a signé sa charte pour l'accueil de l'enfant* » commente Madame Balbina Gutierrez, responsable technique de l'association.

Les différents objectifs de l'association tendent à être en cohérence avec les finalités du projet éducatif territorial mis en place par la Communauté de Communes du Réalmontais.

Sur le plan de la citoyenneté, Madame Gutierrez nous explique par exemple qu'« *un rituel quotidien a été mis en place, pour amener un enfant à se porter volontaire pour aller vider le seau des épluchures au composteur. Le verre est apporté au récupérateur sur la place du village lors de ballades. Les bouteilles de lait vides sont mises dans la caisse jaune.* »



L'équipe dynamique de Ma 2<sup>e</sup> Maison.

« *Ce sont des petits gestes répétés à la maison, qui feront de nos enfants des futurs citoyens éco-responsables* » a témoigné une maman.

« *La dimension intergénérationnelle se fait au quotidien, par la rencontre des papis et mamies du village (...). Tout dans la nature tend à éveiller les sens des enfants, et les promenades quotidiennes dans la campagne environnante en toute saison font partie du projet.* »

L'acquisition de l'autonomie se fait au quotidien dans un espace pensé et mis en place grâce à un projet d'espace évolutif en fonction du groupe d'enfants.

« *Nous proposons aux enfants d'aller au-delà des limites de leur environnement proche. Afin de faire découvrir des lieux culturels, des sorties régulières à la bibliothèque de Réalmont,*



**Pour tout renseignement :**  
Balbina Gutierrez, responsable technique  
☎ 05 63 55 79 76



### Fête intercommunale du Sport, de la culture et des loisirs jeunes

Pour la quatrième année consécutive, la Mairie de Réalmont et la CCR ont organisé samedi 10 septembre de 14h à 18h, la Fête du Sport, de la Culture et des Loisirs jeunes. Cette manifestation a été honorée par la présence de nombreux visiteurs venus découvrir une trentaine d'associations du territoire mais aussi les activités de la « **Fête du Livre illustrée** » joliment coordonnée par la Commission culture de la Mairie de Réalmont.

**Démonstrations concluantes, initiations éloquentes et animations délirantes ont fait oublier la morosité de cette rentrée !**

Merci aux nombreux bénévoles sans qui nous n'aurions pu organiser cette belle journée ensoleillée !



### Habillages conteneurs

Dans le cadre de l'optimisation de la collecte des ordures ménagères, les élus de la Communauté de Communes du Réalmontais ont souhaité compléter la conteneurisation qui a été mise en service à la fin de l'année 2010 par un habillage des conteneurs situés dans la Bastide de Réalmont.

Après une phase de stabilisation du dispositif mis en place (emplacements et nombres de contenants), une consultation a été lancée pour la fourniture des équipements d'habillage. Ceux-ci proviennent de la société SODILOR et sont constitués de matière plastique recyclée.

Le coût de l'acquisition se monte à 13 590 € hors taxe, la pose est assurée par les agents de la Commune de Réalmont.

... Brèves

3

Points Communs > N° 14 - OCTOBRE 2011

\* Voir lexique page 2.



 les actions de la CCR/une ambition, un projet/ les projets en cours

Le 25 août dernier, le groupe de travail **OMPCA\*** constitué des artisans et commerçants réalmontais et notamment des membres du bureau de l'**ORAC\*** a validé la mise en œuvre de 17 actions.

Le 5 septembre dernier, c'était au tour des élus des 4 communes entrant dans cette opération de modernisation du pôle artisanal et commercial (Laboutarié, Lombers,

Réalmont et Saint-Lieux-Lafenasse) et de la Communauté de Communes du Réalmontais de valider le plan d'actions qui est en cours de dépôt auprès du **FISAC\***. Le Conseil de communauté l'a adopté à l'unanimité le 26 septembre.



## Zoom sur une action : la carte de fidélité collective



« *L'union fait la force* »... Cet adage, les membres du groupe de travail OMPCA, l'ont adopté.

À travers leurs différentes actions, ils n'ont qu'un cheval de bataille : **la fidélisation de la clientèle**.

Pourtant, malgré leurs différences, il leur fallait trouver un fil conducteur pour aller dans le même sens. La solution se dessine aujourd'hui. Elle se présente sous la forme d'une carte bancaire à puce : **la carte de fidélité collective**.

Mise en place dans d'autres communautés de communes dont la Communauté de Communes de Villemur-sur-Tarn ou de Save-et-Garonne, où les consommateurs ont vraiment adhéré à ce concept, la carte de fidélité collective sera remise gratuitement au client. À chaque achat, elle donnera droit à un cumul d'épargne, exprimé en points chez tous les commerçants affiliés. Le consommateur pourra épargner autant de « **points fidélité** » qu'il le souhaite et les utiliser pour payer tout ou partie d'un produit ou d'un service chez un commerçant affilié. Elle sera mise en circulation, nous l'espérons, fin 2012.

### Organisation Réalmontaise des Artisans et Commerçants

« L'ORAC s'est toujours efforcée de développer des solidarités entre artisans, commerçants et habitants du Réalmontais. En parfaite adéquation avec cette philosophie, la carte de fidélité permettra de fortifier le commerce local tout en récompensant nos clients fidèles. Une relation gagnant-gagnant qui a constamment guidé nos choix lors de la validation du plan d'actions. »

**Emmanuel Bordarier**, Président de l'ORAC.

Situé au cœur du département du Tarn, le territoire du Réalmontais est une zone de transition entre plaine et massif, à la jonction entre la zone céréalière du Lauragais à l'ouest et celle vouée à l'élevage à l'est que constitue le Ségala.

En conséquence, l'agriculture - secteur clé de ce territoire - est très diversifiée, puisqu'on y retrouve quasiment toute la palette des productions existant dans le département ; ce qui en fait une zone de polyculture-élevage.



## Zoom sur...

### Le projet d'atelier de découpe et transformation du Réalmontais : l'heure des engagements

L'association Réalmontaise pour les nouveaux métiers de l'agriculture, collectif de près de 50 producteurs, s'est constituée en 2006 avec pour finalité la réalisation d'un outil collectif de traitement des viandes qui doit permettre aux producteurs du bassin de vie de :

- se démarquer par une exigence accrue de la qualité de la découpe,
- garder la maîtrise d'une structure de

- proximité, à taille humaine et compétitive,
- professionnaliser leur gestion,
- commercialiser une gamme de produits nouveaux et saisonniers.

Ce projet qui a été soutenu depuis la première heure par la Communauté de Communes du Réalmontais a connu des évolutions (avec notamment l'abandon de la partie abattage) mais ses contours sont désormais arrêtés.

L'atelier de découpe et de transformation, d'une surface de 450 m<sup>2</sup>, est localisé à Laboutarié, sur la future zone d'activité intercommunale de « la Plaine ». Il est dimensionné pour traiter un maximum de 500 tonnes (la partie abattoir et atelier de découpe de volaille n'est pas inté-

grée au départ mais elle a été étudiée et son intégration future est possible).

En présence des partenaires, la CCR, la Chambre d'Agriculture du Tarn et la SEM81 départementale, le projet définitif et l'organisation juridique, sous la forme d'une société anonyme simplifiée (S.A.S), ont été présentés aux producteurs lundi 19 septembre dernier.

Le projet arrive à un tournant décisif. L'engagement des producteurs par la souscription de parts sociales doit permettre de créer la société, déposer le permis de construire et solliciter d'ici la fin de l'année les importants financements qui permettront de le mener à bien (livraison prévue en janvier 2013).

Les producteurs locaux du bassin de vie peuvent agir pour leur avenir. Ceux qui sont intéressés doivent se manifester au plus tôt auprès de l'association afin de souscrire les parts sociales qui permettront de lancer le projet.

**Renseignements et souscription auprès de :** Alain DAUZATS, Président de l'Association Réalmontaise pour les nouveaux métiers de l'agriculture. « la montsarradié » 81440 VENES  
☎ 05 63 55 50 91  
Courriel : alain.dauzats@wanadoo.fr

L'imprimé permettant de souscrire des parts sociales est téléchargeable :

 <http://vivre.realmont.fr/fr/outils/annonces-legales-deliberations.php>

\* Voir lexique page 2.

Dossier réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Tarn.



## Un aperçu sur les exploitations du territoire

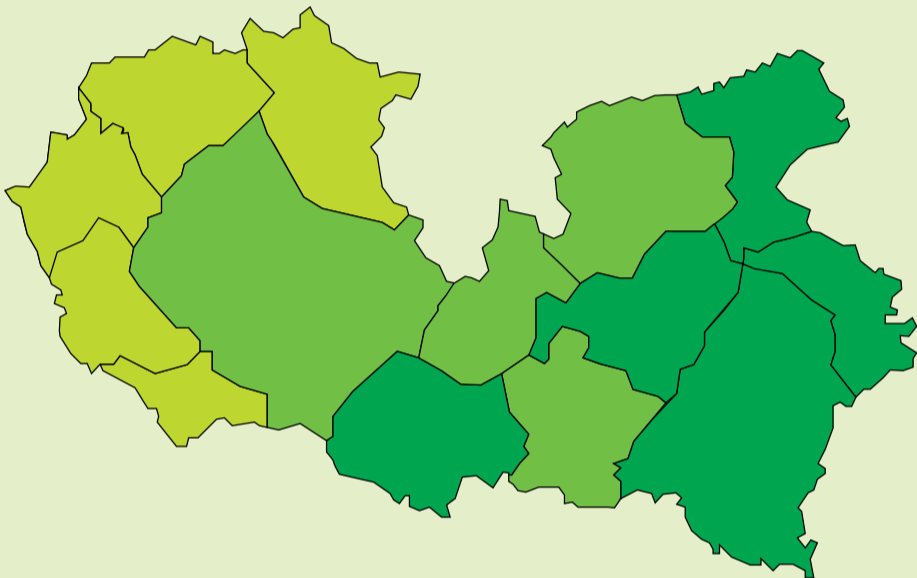
Les exploitations, au nombre de 250 environ sur le territoire de la communauté de communes, ont des surfaces comprises pour la plupart entre 30 et 80 ha, la moyenne se situant autour de 55 ha (source : déclarations PAC\* 2008, DDT\*).

Entre 2000 et 2008, le nombre d'exploitations a diminué de 12 % environ alors que la surface agricole (SAU\*) s'est quasiment maintenue. Toutefois, malgré un certain recul ces dernières années, **le Réalmontais demeure un secteur où le niveau d'installations reste satisfaisant par rapport à d'autres zones du département, ce qui a un effet positif sur l'âge moyen des exploitants du territoire.**

Aujourd'hui, les 14 000 ha de SAU sont occupées pour près de la moitié (47 %) par des **prairies naturelles** ou **temporaires** ; sachant que l'on note un gradient entre l'ouest et l'est de la zone, de moins de 30 % à plus de 60 % selon les communes.

Part de la prairie (PT + PN) dans la SAU, par commune

- Plus de 60 % (17)
- 33 % < % < 60 % (12)
- Moins de 33 % (15)



## Une adaptation permanente de l'agriculture

aujourd'hui, l'évolution des structures et du contexte amène les éleveurs à rechercher davantage d'autonomie fourragère au niveau de leurs exploitations et à jouer la complémentarité avec les céréaliers du secteur pour la paille et les céréales.

Depuis déjà un certain nombre d'années, des agriculteurs se sont engagés dans les démarches qualité au travers de signes officiels de qualité ; les cahiers des charges, d'abord consacrés à des critères liés aux conditions de production, intègrent de plus en plus des aspects environnementaux pour mieux prendre en compte la demande sociétale. Autre évolution constatée : le développement du bio sur certaines exploitations de polyculture-élevage.

D'autres agriculteurs du Réalmontais ont choisi de valoriser leurs productions en vente directe, et ce depuis déjà de nombreuses années. D'ailleurs,



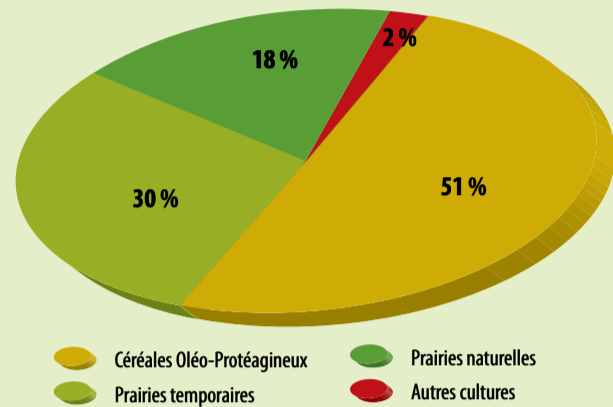
un projet est actuellement à l'étude pour créer un **atelier collectif pour l'abatage** des « petits animaux » et la découpe-transformation « multi-espèces » (à suivre dans les prochains mois).

Côté **agritourisme**, le territoire du Réalmontais présente un gros potentiel qui ne demande qu'à se développer. Plusieurs sentiers de randonnée pédestre ont été créés par la Communauté de Communes du Réalmontais, en relation directe avec des agriculteurs, de manière à réunir les conditions pour développer l'accueil et la vente à la ferme.

Les **céréales, oléagineux** et **protéagineux**, représentent quant à elles près de 50 % de la SAU ; elles sont utilisées pour l'alimentation des animaux présents sur les exploitations ou commercialisées.

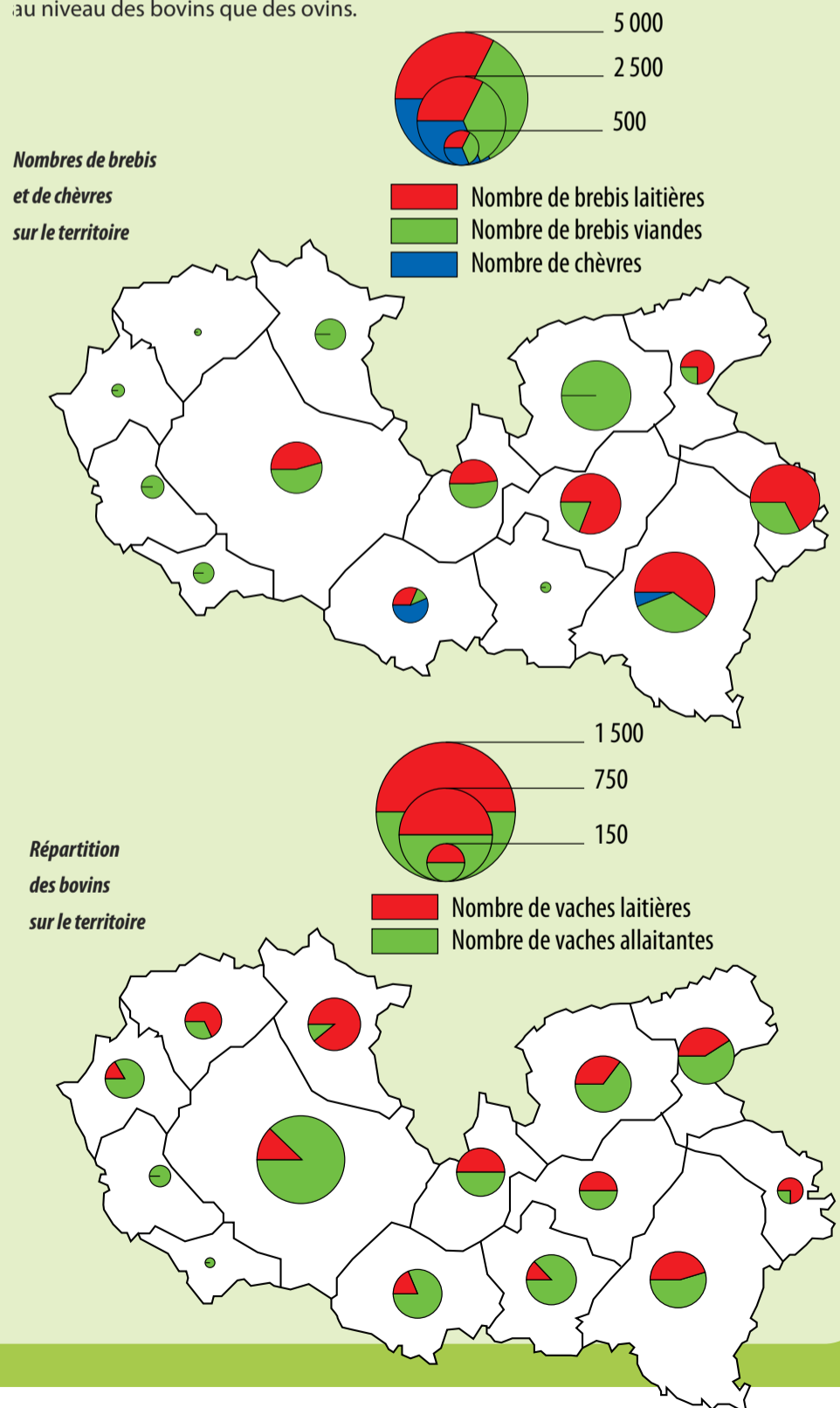
Assolement Communauté de Communes du Réalmontais

Source : déclarations PAC 2008, DDT



Les surfaces restantes (3 % de la SAU) sont consacrées à des **cultures « spécialisées »** dites à plus forte valeur ajoutée comme les semences ou les légumes de plein champ, en particulier l'ail rose de par la proximité avec Lautrec, berceau de cette production.

Au niveau de **l'élevage**, le territoire compte environ 4 800 vaches (37 % de vaches laitières et 63 % de vaches allaitantes) et un peu plus de 15 000 brebis, réparties quasiment à égalité entre brebis laitières et viandes. Bien que l'élevage allaitant soit prépondérant sur le territoire, la production laitière n'en reste pas moins importante sur le secteur, aussi bien au niveau des bovins que des ovins.



\* Voir lexique page 2.



Développement durable

## Toujours plus éco-responsable !



Une partie des 15 correspondants éco-responsables, réunion du 20 septembre 2011 :

De gauche à droite : Rolland Algans, Sébastien Bruyère, Nathalie Fabre, Sylvie Molinier, Jérôme Fabries, Alain Hernandez, Régine Bruniquel et Chantal Bonnafé.

### Agenda 21 local depuis 2009, l'éco-responsabilité est une des priorités de la CCR

**L**es administrations doivent assumer plusieurs responsabilités : environnementale, sociale et économique.

Il s'agit, non seulement de préserver et de mettre en valeur l'environnement, mais également de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et au développement économique.

**Elles doivent également montrer l'exemple.**

Ainsi, les 14 communes membres se sont engagées à intégrer les enjeux du développement durable dans leurs politiques publiques et dans leur fonctionnement au quotidien. L'engagement s'est traduit par la constitution d'un réseau de correspondants éco-responsables élus, désignés par chaque commune. Les objectifs prioritaires de ce réseau intercommunal, après une phase de diagnostics, sont de valoriser les actions éco-responsables déjà existantes, de limiter les consommations en eau, d'aller

dans le sens d'une gestion plus raisonnée des espaces verts publics du territoire mais aussi d'être en capacité d'évaluer l'efficacité des actions.

Pour atteindre ces objectifs, les correspondants ont décliné ensemble une douzaine d'actions à mettre en place avant le mois de juin 2012. Ce plan d'actions a été validé par le Conseil communautaire du 29 juin 2011.

Prochainement, après une phase de formation et de sensibilisation au développement durable du personnel des municipalités, l'ensemble des bâtiments municipaux devrait se voir équiper de réducteurs de débits d'eau. De plus, l'achat d'un broyeur intercommunal est envisagé. Ce dernier permettrait de réduire les déchets verts sur le territoire mais aussi de limiter l'arrosage des espaces verts publics en utilisant le broyat comme paillage.

### ... et que dire des économies d'énergie ?

Plusieurs actions de l'Agenda 21 de la CCR sont menées en faveur des économies d'énergies, du développement des énergies renouvelables mais aussi de la diminution des émissions de gaz à effet de serre avec pour objectif commun de lutter contre le changement climatique. Les élus de l'intercommunalité ont souhaité s'organiser autour du Plan Climat Energétique Territorial, lancé en 2009 par le Pays de l'Albigeois et des Bastides, territoire de projets auquel appartient la CCR. Le **PCET\*** est en effet un programme d'actions volontaire de lutte contre le changement climatique sur l'ensemble du territoire du pays, et associe plusieurs partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, 25 bâtiments municipaux de 11 communes de la CCR ont pu bénéficier, cette année, d'un diagnostic énergétique financé à hauteur de 30 % par la CCR.

Selon les chargés de mission du Pays de l'Albigeois et des Bastides, le diagnostic énergétique permet « de mesurer les niveaux de consommation d'énergie et de connaître les performances globales du bâtiment, d'identifier les travaux d'économies d'énergies prioritaires et de disposer de plusieurs scénarios de travaux pour atteindre des objectifs de performances élevées (30 % d'économies d'énergie, **BBC\***, rénovation,...) ». Le bilan de ces diagnostics sera rendu avant la fin de l'année. Il permettra d'apprécier les efforts déjà menés mais aussi d'améliorer, sur la base de recommandations précises, les économies d'énergies.

\* Voir lexique page 2.



# L'entreprise de scierie Soleol

### Une entreprise Réalmonaise à découvrir

L'entreprise **Soleol** est spécialisée dans la fabrication de bardeaux.

#### Pour les non initiés...

Un bardeau est une tuile en bois également appelé tavaillon. Il peut être utilisé en toiture, en revêtement de façade ou éventuellement en décoration intérieure.

Des couvertures en bois, une idée insolite ? Pas tant que cela... En effet ce type de couverture est utilisé depuis des siècles ! Le Mont Saint-Michel est par exemple recouvert de bardeaux. Certains pays, essentiellement en Europe de l'Est,

comme la Roumanie, mais aussi le Canada n'ont jamais cessé d'en utiliser.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, à la tête de l'entreprise Soleol qui emploie 5 équivalents temps plein, nous retrouvons **Gérald Abt**, un homme à la fibre créative qui prône les valeurs de l'écologie et du développement durable. Construire en bois, c'est non seulement un moyen de lutter contre les gaz à effets de serre et de permettre une gestion durable des forêts, mais c'est aussi acquérir un bien qui allie trois composantes essentielles : l'esthétisme, le confort de vie et l'économie d'énergie (le bilan énergétique est en effet très inférieur aux autres matériaux de couverture).

Monsieur Abt nous explique que la scierie n'utilise que des arbres de notre région (essentiellement du Tarn et minoritairement des Pyrénées) qui ont poussé et été abattus dans le respect de la nature. La scierie tourne à l'huile végétale avec un

économiseur de carburant qui consomme de l'eau. Aussi, dans des conditions de gestion intelligente, le bois est un matériau écologique, renouvelable et inépuisable !

Deux essences de bois sont essentiellement utilisées : il s'agit du châtaignier et du douglas. Ces bois sont purgés d'aubier (partie située sous l'écorce constituée de bois vivant), ne nécessitent aucun traitement et ont une durée de vie dépassant celle de l'ardoise (100 ans) !

#### Le côté artistique et créatif de Gérald Abt s'exprime aussi par :

- La construction de cabanes perchées.

Vous en trouverez au parc de loisirs « Le cri de Tarzan » à Puylaurens ainsi que dans différentes régions françaises et en Espagne. Pour les amateurs de bricolage elles peuvent vous être livrées en kit à monter vous-même. Ces constructions dans les arbres peuvent être adaptées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

- La fabrication d'escaliers (taillés directement dans un tronc de châtaignier ou d'acacia, ils peuvent être posés en intérieur ou extérieur).
- La fabrication de portes et fenêtres (réalisés à partir de rondins de châtaignier).

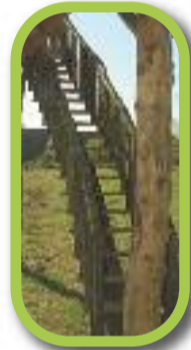


- La réalisation de sculptures ou de meubles.

**En résumé**, Gérald Abt s'investit dans tous les projets innovants ! À nous de lui en soumettre.

#### Pour en savoir plus :

- [www.soleol.ne](http://www.soleol.ne)
- [www.cabanepercee.net](http://www.cabanepercee.net)
- Adresse de la scierie  
30 chemin de Puech Pal,  
81 120 Réalmon  
☎ 06 98 71 38 00



# Prévention des risques professionnels

### Le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn et la CCR partenaires sur les questions de prévention des risques professionnels

J eudi 27 janvier 2011, Monsieur Jean-Luc Cantaloube, Président de la Communauté de Communes du Réalmonais et Monsieur Henri Geraud, Vice-Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Tarn (CDG81), ont signé une convention hygiène et sécurité. Cette convention traduit l'engagement de la communauté de communes à créer, dans le cadre de son Agenda 21, des

partenariats durables avec des organismes extérieurs autour d'objectifs partagés.

En s'appuyant sur l'expertise du Centre de Gestion, la Communauté de Communes du Réalmonais a souhaité engager plusieurs actions autour de la prévention des risques professionnels, en particulier sur l'**hygiène et la sécurité**.



Pour ce faire le Centre de Gestion a notamment réalisé une visite des garages communautaires qui a été l'occasion d'une sensibilisation sur les risques professionnels du personnel et des élus en charge des ordures ménagères.

L'action s'est également portée sur l'**amélioration de l'environnement de travail du personnel des 14 communes, et des**



**usagers de la future Maison du Réalmonais.** Le service prévention du Centre de Gestion a ainsi réalisé une analyse ergonomique de l'implantation du mobilier et des postes de travail. Les conclusions de ces différents travaux se traduiront notamment pour la communauté de communes par l'élaboration d'un livret de sensibilisation des usagers des locaux. Cette dimension ergonomique, développée par le Centre de Gestion dans le cadre de ses missions en matière de prévention des risques professionnels, vient donc compléter le travail déjà engagé par la communauté de communes autour du développement durable et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

## OCTOBRE 2011

**Dimanche 2 octobre**

### Un Dimanche à la Ferme

RÉALMONT

Cette journée « portes-ouvertes » dans des fermes appartenant au réseau CIVAM a pour objectif de faire découvrir au public les savoir-faire et les métiers des agriculteurs engagés dans un développement durable de l'agriculture. Visite.



**Vendredi 7 octobre**

### Concours de Belote

SIEURAC

Lieu : Salle des fêtes à 20h30.

**Samedi 8 et Dimanche 9 octobre**

### 10<sup>e</sup> Fête des plantes vivaces

RÉALMONT

Expo vente de végétaux rares, conférences, initiation au jardinage, atelier de vannerie, animations, concours et loterie ...  
Lieu : Salle polyvalente de 9h à 19h.  
Organisé par l'association Les Floriales.



**Dimanche 16 octobre**

### Loto de la Solidarité

RÉALMONT

Lieu : Salle des fêtes à 14h30.

**Samedi 22 octobre**

### Repas crêpes

LAMILLARIÉ

Lieu : Salle des fêtes à 18h.  
Organisé par le comité des fêtes.

**Dimanche 23 octobre**

### Bal des Aînés

POULAN-POUZOLS

Lieu : Salle polyvalente à 13h30.  
Organisé par les Aînés de Poulan-Pouzols.

**Lundi 31 octobre**

### Soirée Halloween

RÉALMONT

Eurosis & DJ David.  
Gratuit.  
Lieu : Salle polyvalente à 21h30.  
Organisé par Réalités Réalmonaises.

## NOVEMBRE 2011

**Samedi 5 novembre**

### Loto de la société de chasse

LAMILLARIÉ

Lieu : Salle des fêtes à 18h00.

### Loto Basket

RÉALMONT

**Dimanche 6 Novembre**

### Loto Associations Caritatives

RÉALMONT

**Dimanche 13 novembre**

### Bourse aux jouets

LAMILLARIÉ

Lieu : Salle des fêtes à 10h00.

**Samedi 19 novembre**

### Loto du foyer des jeunes

FAUCH

Lieu : Salle des fêtes à 20h30.

### Loto Foyer

RÉALMONT

**Dimanche 20 novembre**

### Cyrano de Bergerac

RÉALMONT

Par les élèves de l'école d'art dramatique de Castres.  
Entrée libre dans la limite des places disponibles.  
Lieu : Salle des fêtes à 17h.

**Mardi 22 novembre**

### Chansons françaises

RÉALMONT

Par la classe de chant du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn. Entrée libre dans la limite des places disponibles.  
Lieu : Salle des fêtes à 20h30.

**Samedi 26 novembre**

### Loto ADMR

RÉALMONT

### Soirée Vin primeur

SAINT-LIEUX-LAFENASSE

à 20h à la salle des fêtes suivi d'un bal disco.

**Dimanche 27 novembre**

### Téléthon

LAMILLARIÉ

Lieu : place du village à partir de 10h00.

### Bal des Aînés

POULAN-POUZOLS

Lieu : Salle polyvalente à 13h30.  
Organisé par les Aînés de Poulan-Pouzols.

### Loto Aînés-Ruraux

RÉALMONT

## DÉCEMBRE 2011

**Samedi 3 décembre**

### Concert de Noël du Conservatoire

RÉALMONT

Les élèves de l'antenne de Réalmont présentent leur concert de fin d'année.  
Entrée libre dans la limite des places disponibles.  
Lieu : Salle des fêtes à 18h00.

**Dimanche 4 décembre**

### Loto des aînés

POULAN-POUZOLS

Lieu : Salle polyvalente à 14h00.

### Marché de Noël

SAINT-LIEUX-LAFENASSE

toute la journée à la salle des fêtes.

**Vendredi 9 décembre**

### Loto des boulistes

SAINT-LIEUX-LAFENASSE

à 20 h 30 à la salle des fêtes.

**Mercredi 21 décembre**

### Laissez-moi rêver

RÉALMONT

De la compagnie Artemisia. Un délicieux spectacle de marionnettes poétique et drôle à découvrir en famille.  
Tarif unique 3 €. Lieu : Salle des fêtes à 16h00.

## Zoom sur ...

### Des animations thématiques associées à un spectacle interactif pour sensibiliser les enfants à l'environnement !

Dans le cadre du Contrat Educatif Local, la CCR, en partenariat avec des professeurs d'écoles, et des associations de parents d'élèves, propose au jeune public domicilié à Fauch, Terre-Clapier, le Travet, Saint-Antonin-de-Lacalm, Saint-Lieux-Lafénasse, Ronel et Roumégoux, un projet d'éveil à l'écocitoyenneté intitulé « **Alerte Verte** ».

Créée et animée par la compagnie Albigeoise les « **Mouche du coche** », ce projet constitue « une approche originale d'éducation à l'environnement » en associant des animations thématiques à un spectacle interactif.

Ainsi, une centaine d'enfants de 6 à 12 ans auront le plaisir d'assister à ce spectacle environnemental, le **samedi 19 novembre** à la salle des fêtes de Saint-Lieux Lafénasse.

**Nous remercions la mobilisation de bénévoles pour l'élaboration de ce projet !**



## JANVIER 2012

**Dimanche 8**

### Loto XIII

RÉALMONT

**Dimanche 29**

### Loto Ecole- Privé

RÉALMONT

## FÉVRIER 2012

**dimanche 5 février**

### Loto des écoles

SAINT-LIEUX-LAFENASSE

à 20 h 30 à la salle des fêtes.

**Samedi 4 et dimanche 5 février**

### Exposition : Peinture et sculptures en Réalmonaises

RÉALMONT

Avec Catherine Huppey, invitée d'honneur.

Entrée libre – Salle polyvalente.

Lieu : Salle polyvalente de 14h00 à 18h00 le samedi et 10h00-12h00/ 14h00-18h00 le dimanche.

**dimanche 5 février**

### Loto Croix Rouge

RÉALMONT

## MARS 2012

**Dimanche 4 mars**

### Loto de l'ADMR

LAMILLARIÉ

Lieu : Salle des fêtes à 14h00.

**Dimanche 18 mars**

### Loto « Fial d'Or »

RÉALMONT

**Dimanche 25 mars**

### Le fantôme de Saint Exupéry

RÉALMONT

Par Christian Rizoud du Théâtre du Grand Bara.

Tarif plein 7 € - Tarif réduit 5 €.

Lieu : Salle des fêtes à 17h30.

**Samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril**

### Foire Agricole

RÉALMONT

<http://tourisme.realmont.fr>

## Les ateliers de la Cyber-b@se ...

La Cyber-base du Réalmonais est ouverte à tous. Que vous soyez particuliers, associatifs, professionnels, et que vous ayez besoin de conseils, n'hésitez pas à contacter l'animateur pour lui présenter vos projets informatiques.

### Horaires d'ouverture

Mardi : 14h - 16h

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h30

Judi : 9h30 - 12h et 14h - 18h30

Samedi : 15h - 18h

### PROGRAMME DES ATELIERS

#### Ateliers débutants

Niveau 1 ..... Mardi 8 Novembre – de 10h à 12h

Niveau 2 ..... Mardi 15 Novembre – de 10h à 12h

Niveau 3 ..... Samedi 26 Novembre – de 10h à 12h

Niveau 4 ..... Mardi 29 Novembre – de 10h à 12h

#### Comprendre Facebook

Atelier ..... Jeudi 17 Novembre – de 19h à 21h

#### Achats malins avant Noël

Atelier ..... Jeudi 10 Novembre – de 19h à 21h

#### Conférence- Débat (à confirmer)

Proposé par la Maison de l'Environnement

En savoir plus sur l'Informatique Verte

Mardi 22 Novembre – de 9h à 11h

#### Découvrir la Retouche Photo

Atelier ..... Samedi 12 Novembre – de 10h à 12h

#### Découvrir le Montage vidéo

Atelier ..... Samedi 19 Novembre – de 10h à 12h

#### Cycle Création de blogs et de sites Internet

Cycle de 3 séances évolutives  
..... Samedi 3, 10 et 17 Décembre – de 10h à 12h

#### Création de diaporama

Atelier ..... Mardi 20 Décembre – de 10h à 12h

#### CONTACTS

realmontais@cyber-base.org

☎ 06 78 23 89 26 (jusqu'au 18 Octobre 2011)

☎ 05 63 60 45 73 (à partir du 18 Octobre 2011)

